



Motion de soutien à Jean-Paul Delescaut secrétaire général de l'UD CGT du Nord

La Commission exécutive confédérale réunie ce jour renouvelle son soutien à Jean-Paul Delescaut, secrétaire général de l'UD CGT 59, injustement accusé suite à un communiqué de soutien au peuple palestinien.

La CGT s'est mobilisée le 28 mars, jour de la convocation de Jean-Paul Delescaut, SG de l'UD 59 devant le tribunal de Lille.

La réquisition faite pour apologie du terrorisme n'a pas lieu d'être, le dossier étant vide et ne s'appuyant que sur une phrase sortie du contexte et des photos sans aucun lien avec l'affaire. Pourtant le procureur a demandé des peines d'un niveau inédit : 1 an de prison avec sursis !

La Commission exécutive de la CGT dénonce ces poursuites et cette criminalisation de l'action syndicale inacceptable. La CGT demande la relaxe pure et simple pour le camarade.

Pour rappel, si la CGT a immédiatement condamné les attaques du Hamas et leurs 1200 victimes civiles et appelé à un cessez-le-feu à Gaza et à la libération des otages. La CGT est historiquement engagée pour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes d'où son soutien historique à la cause du peuple palestinien.

L'attaque violente orchestrée par les représentant-es de l'État contre le secrétaire général de l'UD du Nord s'inscrit dans une longue liste de syndicalistes de la CGT attaqués-es dans le cadre de l'activité syndicale, preuve de l'intensification de la répression syndicale et de la criminalisation du mouvement social.

Montreuil le 3 avril 2024